

**DÉLIBÉRATION N°25/2024**  
**DU COMITÉ SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES**

Date de convocation : 29 mai 2024

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental  
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 50

*s'est réuni à Epinal  
en l'an deux mille vingt quatre  
le mardi 11 juin à 18h*

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

*sous la Présidence de Monsieur Eric GARION*

**Sont présents :**

ANDRES Dominique	COLLIN Dominique	HUIN Denis	PERRIN Nadine	VILLAUME Patrick
BASSIERE Nadine	DUPONT Jean-Gilbert	JACQUOT Laurent	PERRIN Jean-Pierre	VIRTEL Gérard
BASTIEN Denis	GARION Eric	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
BERBE Christian	GEHIN Martine	LIENARD Pascal	TOUSSAINT Michel	
CALIN Thierry	GITZHOFFER Raymond	MUNIER Claudine	VASILIEFF Bernard	
COLIN Gérard	GRANDVALLET François	PAGELOT Dominique	VIAL Denis	

**Sont excusés :**

ARNOULD Joël	HUSSON Claude	RENAUD Jean-Jacques	VILLEMEN Yannick
BALLAND Michel	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	
CASADEVALL Patrick	LEROUX Yves	THIERY François	

**Sont absents :**

DEMURGER Igor	GUYON Denis	JACQUEMIN Jean-François	MILLOT Nicolas	ROPP Jean-Louis
GAILLOT Thierry	HENRY Denis Pierre Gilles	LAFROGNE Philippe	RICHARD Murielle	ROUDOT Gérard
GIRON Philippe	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	ROBICHON Joël	THOMAS Jérôme
GUILLOT Jean-François	HURAUX Gilles	MENGEL Yveline	ROMARY Benoît	VALANCE Jacques

**OBJET : Extension du Périmètre de la Communauté de Communes des Hautes Vosges**

**RAPPORT DU PRESIDENT**

Monsieur le Président rappelle qu'à compter de la date à laquelle la convention de délégation de la compétence « assainissement » accordée par la communauté de communes des Hautes Vosges (CCHV) au SIA la Bresse-Cornimont est entrée en vigueur, c'est-à-dire au 28 juin 2023, le SIA ne pouvait légalement pas demeurer membre du SDANC, une subdélégation à celui-ci n'étant pas possible.

Le retrait de droit commun du SIA du SDANC n'ayant pu aboutir, un retrait dérogatoire prévu à l'article L.5711-5 du CGCT a été autorisé par arrêté inter préfectoral du 14/02/2024.

Le retrait du SIA au SDANC n'entraîne toutefois pas automatiquement l'extension du champ d'intervention du SDANC pour la totalité du périmètre de la CCHV par représentation-substitution des communes de la

Bresse et Cornimont, aucune disposition législative ne prévoyant un tel mécanisme applicable de droit.

Monsieur le Président indique que cette extension de périmètre d'adhésion de la CCHV aux 2 communes au SDANC est soumise à la procédure de modification statutaire prévue à l'article L 5211-20 du CGCT.

Monsieur le Président précise donc que le comité syndical du SMDANC doit se prononcer sur la demande d'extension du périmètre de la CCHV au syndicat par délibération du 10/04/2024..

**Le comité syndical,  
après en avoir délibéré à l'unanimité**

**DECIDE**

**D'ACCEPTER** l'extension du périmètre de la Communauté de Communes des Hautes Vosges

**D'AUTORISER** le Président à engager toutes les démarches nécessaires



Eric GARION

Eric GARION  
2024.06.13 13:32:06 +0200  
Ref:6688966-10022760-1-D  
Signature numérique  
le Président

**PROJET DÉLIBÉRATION N°26/2024**  
**DU COMITÉ SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES**

Date de convocation : 29 mai 2024

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental  
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 50

*s'est réuni à Epinal  
en l'an deux mille vingt quatre  
le mardi 11 juin à 18h*

Nombre de présents :26

Nombre de votants :26

*sous la Présidence de Monsieur Eric GARION*

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

**Sont présents :**

ANDRES Dominique	COLLIN Dominique	HUIN Denis	PERRIN Nadine	VILLAUME Patrick
BASSIERE Nadine	DUPONT Jean-Gilbert	JACQUOT Laurent	PERRIN Jean-Pierre	VIRTEL Gérard
BASTIEN Denis	GARION Eric	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
BERBE Christian	GEHIN Martine	LIENARD Pascal	TOUSSAINT Michel	
CALIN Thierry	GITZHOFFER Raymond	MUNIER Claudine	VASILIEFF Bernard	
COLIN Gérard	GRANDVALLET François	PAGELOT Dominique	VIAL Denis	

**Sont excusés :**

ARNOULD Joël	HUSSON Claude	RENAUD Jean-Jacques	VILLEMIN Yannick
BALLAND Michel	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	
CASADEVALL Patrick	LEROUX Yves	THIERY François	

**Sont absents :**

DEMURGER Igor	GUYON Denis	JACQUEMIN Jean-François	MILLOT Nicolas	ROPP Jean-Louis
GAILLOT Thierry	HENRY Denis Pierre Gilles	LAFROGNE Philippe	RICHARD Murielle	ROUDOT Gérard
GIRON Philippe	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	ROBICHON Joël	THOMAS Jérôme
GUILLLOT Jean-François	HURAUX Gilles	MENGEL Yveline	ROMARY Benoit	VALANCE Jacques

**OBJET : Marché de contrôles des installations d'assainissement non collectif existantes**

**RAPPORT DU PRESIDENT**

Monsieur le Président rappelle que les contrôles des installations existantes sont menés, depuis 2006, par des prestataires retenus après appel d'offres, au vu du nombre de contrôles à réaliser.  
Le dernier marché arrive à terme au 30 juin 2024.

Monsieur le Président rappelle que par délibération N° 06/2024 en date du 25 janvier 2024, les membres du comité syndical ont approuvé la passation d'un nouveau marché pour la réalisation de ces contrôles, en divisant le territoire d'intervention en deux lots distincts (Lot1 : Ouest et lot 2 : Est)

Monsieur le Président informe qu'après publicité, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 23 mai dernier a décidé :

**Pour le lot 1** : de rendre la consultation infructueuse et ceci faute de candidature

**Pour le lot 2** a retenu le prestataire suivant : **Valterra Eau Etudes Conseil** avec, pour information, les coûts unitaires suivants :

- Diagnostic : 112,70 € HT
- Contrôle périodique : 112,70 € HT
- Contrôle exceptionnel : 112,70 € HT
- Contrôle de fonctionnement et d'entretien ou contrôle avant-vente des installation supérieures à 200 EH : 490€ HT
- Diagnostic avant-vente immobilière : 170 € HT
- Diagnostic avant-vente immobilière (hors du secteur géographique du lot concerné): 180 € HT
- Analyse de la qualité des rejets : 225 € HT

**Le comité syndical,  
après en avoir délibéré à l'unanimité**

**DECIDE**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché sur appel d'offres ouvert et à intervenir avec l'entreprise citée ci-dessus pour le lot 2 et dans les conditions ci-dessus exposées.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de ce marché.



Eric GARION

Eric GARION  
2024.06.13 13:32:02 +0200  
Ref:6688970-10022764-1-D  
Signature numérique  
le Président

## DÉLIBÉRATION N°27/2024

### DU COMITÉ SYNDICAL

### DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 29 mai 2024

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental  
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 50

*s'est réuni à Epinal  
en l'an deux mille vingt quatre  
le mardi 11 juin à 18h*

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

*sous la Présidence de Monsieur Eric GARION*

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

#### Sont présents :

ANDRES Dominique	COLLIN Dominique	HUIN Denis	PERRIN Nadine	VILLAUME Patrick
BASSIERE Nadine	DUPONT Jean-Gilbert	JACQUOT Laurent	PERRIN Jean-Pierre	VIRTEL Gérard
BASTIEN Denis	GARION Eric	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
BERBE Christian	GEHIN Martine	LIENARD Pascal	TOUSSAINT Michel	
CALIN Thierry	GITZHOFER Raymond	MUNIER Claudine	VASILIEFF Bernard	
COLIN Gérard	GRANDVALLET François	PAGELOT Dominique	VIAL Denis	

#### Sont excusés :

ARNOULD Joël	HUSSON Claude	RENAUD Jean-Jacques	VILLEMIN Yannick
BALLAND Michel	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	
CASADEVALL Patrick	LEROUX Yves	THIERY François	

#### Sont absents :

DEMURGER Igor	GUYON Denis	JACQUEMIN Jean-François	MILLOT Nicolas	ROPP Jean-Louis
GAILLOT Thierry	HENRY Denis Pierre Gilles	LAFROGNE Philippe	RICHARD Murielle	ROUDOT Gérard
GIRON Philippe	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	ROBICHON Joël	THOMAS Jérôme
GUILLLOT Jean-François	HURAUX Gilles	MENDEL Yveline	ROMARY Benoit	VALANCE Jacques

**OBJET : Marché de contrôles des installations d'assainissement non collectif existantes : lancement d'une nouvelle consultation**

#### RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président précise, comme mentionné dans le précédent point, que le lot 1 du marché de contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes n'a pu être attribué, faute de candidature.

Ainsi, Monsieur le Président propose de relancer une consultation pour la partie du territoire pour laquelle il n'y a pas eu d'offre. Monsieur le Président propose que ce territoire soit découpé en 6 lots

**Le comité syndical,  
après en avoir délibéré à l'unanimité**

**DECIDE**

- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre les démarches nécessaires au futur renouvellement du dit marché.



Eric GARION

Eric GARION  
2024.06.13 13:32:05 +0200  
Ref:6688971-10022765-1-D  
Signature numérique  
le Président

## PROJET DÉLIBÉRATION N°28/2024

### DU COMITÉ SYNDICAL

### DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 29 mai 2024

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental  
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 50

*s'est réuni à Epinal*

Nombre de présents : 26

*en l'an deux mille vingt quatre*

Nombre de votants : 26

*le mardi 11 juin*

*à 18h*

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

*sous la Présidence de Monsieur Eric GARION*

#### Sont présents :

ANDRES Dominique	COLLIN Dominique	HUIN Denis	PERRIN Nadine	VILLAUME Patrick
BASSIERE Nadine	DUPONT Jean-Gilbert	JACQUOT Laurent	PERRIN Jean-Pierre	VIRTEL Gérard
BASTIEN Denis	GARION Eric	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
BERBE Christian	GEHIN Martine	LIENARD Pascal	TOUSSAINT Michel	
CALIN Thierry	GITZHOFFER Raymond	MUNIER Claudine	VASILIEFF Bernard	
COLIN Gérard	GRANDVALLET François	PAGELOT Dominique	VIAL Denis	

#### Sont excusés :

ARNOULD Joël	HUSSON Claude	RENAUD Jean-Jacques	VILLEMIN Yannick
BALLAND Michel	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	
CASADEVALL Patrick	LEROUX Yves	THIERY François	

#### Sont absents :

DEMURGER Igor	GUYON Denis	JACQUEMIN Jean-François	MILLOT Nicolas	ROPP Jean-Louis
GAILLOT Thierry	HENRY Denis Pierre Gilles	LAFROGNE Philippe	RICHARD Murielle	ROUDOT Gérard
GIRON Philippe	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	ROBICHON Joël	THOMAS Jérôme
GUILLLOT Jean-François	HURAUX Gilles	MENGEL Yveline	ROMARY Benoit	VALANCE Jacques

### OBJET : Marché de maintenance des installations d'assainissement non collectif existantes

#### RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le président rappelle aux membres du comité syndical que les maintenances des installations d'assainissement non collectif sont actuellement confiées à un prestataire qui a remporté le marché public à bons de commande passé en 2020.

Le dernier marché arrive à terme au 31 août 2024

Par délibération N° 06/2024 en date du 25 janvier 2024, les membres du comité syndical ont approuvé la passation d'un nouveau marché.

Monsieur le Président informe qu'après publicité, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 23 mai dernier a décidé de retenir le prestataire suivant : **ASSAIN'EAU** avec, pour information, les coûts unitaires suivants :

Pour la prestation de maintenance d'une microstation

- jusque 6 EH : 90€ HT
- de 7 à 10EH : 95€HT
- de 11 à 20 EH : 100€ HT
- de 21 à 40 EH : 140€ HT
- de 41 à 60 EH : 180€ HT
- de 61 à 80 EH : 220€ HT
- de 81 à 100 EH : 250€ HT

Pour la prestation de maintenance d'un filtre compact

- jusque 6 EH : 100€ HT
- de 7 à 10EH : 110 €HT
- de 11 à 20 EH : 120€ HT
- de 21 à 40 EH : 230€ HT
- de 41 à 60 EH : 260€ HT
- de 61 à 80 EH : 300€ HT
- de 81 à 100 EH : 330€ HT

Pour la prestation d'un poste de relevage des eaux brutes : 40€ HT

**Le comité syndical,  
après en avoir délibéré à l'unanimité**

**DECIDE**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché et à intervenir avec l'entreprise citée ci-dessus et dans les conditions ci-dessus exposées.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de ce marché.



ERIC GARION

Eric GARION  
2024.06.13 13:32:01 +0200  
Ref:6688973-10022770-1-D  
Signature numérique  
le Président



## DÉLIBÉRATION N°29/2024

### DU COMITÉ SYNDICAL

### DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 29 mai 2024

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental  
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 50

*s'est réuni à Epinal  
en l'an deux mille vingt quatre  
le mardi 11 juin  
à 18h*

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

*sous la Présidence de Monsieur Eric GARION*

#### Sont présents :

ANDRES Dominique	COLLIN Dominique	HUIN Denis	PERRIN Nadine	VILLAUME Patrick
BASSIERE Nadine	DUPONT Jean-Gilbert	JACQUOT Laurent	PERRIN Jean-Pierre	VIRTEL Gérard
BASTIEN Denis	GARION Eric	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
BERBE Christian	GEHIN Martine	LIENARD Pascal	TOUSSAINT Michel	
CALIN Thierry	GITZHOFFER Raymond	MUNIER Claudine	VASILIEFF Bernard	
COLIN Gérard	GRANDVALLET François	PAGELOT Dominique	VIAL Denis	

#### Sont excusés :

ARNOULD Joël	HUSSON Claude	RENAUD Jean-Jacques	VILLEMIN Yannick
BALLAND Michel	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	
CASADEVALL Patrick	LEROUX Yves	THIERY François	

#### Sont absents :

DEMURGER Igor	GUYON Denis	JACQUEMIN Jean-François	MILLOT Nicolas	ROPP Jean-Louis
GAILLOT Thierry	HENRY Denis Pierre Gilles	LAFROGNE Philippe	RICHARD Murielle	ROUDOT Gérard
GIRON Philippe	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	ROBICHON Joël	THOMAS Jérôme
GUILLOT Jean-François	HURAUX Gilles	MENGEL Yveline	ROMARY Benoit	VALANCE Jacques

**OBJET : Création d'un nouveau tarif pour les contrôles périodiques et les diagnostics avant-vente des installations d'assainissement non collectif existantes de plus de 200 EH (recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 12 kg/j de DBO5)**

#### RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président rappelle que dans le nouveau cahier des charges transmis aux candidats pour le contrôle des installations existantes, une nouvelle prestation a été intégrée. Cette dernière concerne les contrôles périodiques et les diagnostics avant-vente des installations d'assainissement non collectif existantes de plus de 200 EH.

Monsieur le Président, précise que cela étant une nouvelle prestation, il n'y a jamais eu de tarifs spécifiques. Monsieur le Président propose donc que le comité syndical délibère concernant la création d'un nouveau tarif et son montant.

**Le comité syndical,  
après en avoir délibéré à l'unanimité**

**DECIDE**

- **DE CREER** un nouveau tarif pour les contrôles périodiques et les diagnostics avant-vente des installations d'assainissement non collectif existantes de plus de 200 EH (recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 12 kg/j de DBO5)
- **DE FIXER** son montant à 490€ HT
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches relatives à cette affaire.



Eric GARION

Eric GARION  
2024.06.13 13:32:04 +0200  
Ref:6688974-10022771-1-D  
Signature numérique  
le Président

## DÉLIBÉRATION N°30/2024

### DU COMITÉ SYNDICAL

#### DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 29 mai 2024

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental  
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 50

*s'est réuni à Epinal  
en l'an deux mille vingt quatre  
le mardi 11 juin  
à 18h*

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

*sous la Présidence de Monsieur Eric GARION*

#### Sont présents :

ANDRES Dominique	COLLIN Dominique	HUIN Denis	PERRIN Nadine	VILLAUME Patrick
BASSIERE Nadine	DUPONT Jean-Gilbert	JACQUOT Laurent	PERRIN Jean-Pierre	VIRTEL Gérard
BASTIEN Denis	GARION Eric	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
BERBE Christian	GEHIN Martine	LIENARD Pascal	TOUSSAINT Michel	
CALIN Thierry	GITZHOFER Raymond	MUNIER Claudine	VASILIEFF Bernard	
COLIN Gérard	GRANDVALLET François	PAGELOT Dominique	VIAL Denis	

#### Sont excusés :

ARNOULD Joël	HUSSON Claude	RENAUD Jean-Jacques	VILLEMIN Yannick
BALLAND Michel	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	
CASADEVALL Patrick	LEROUX Yves	THIERY François	

#### Sont absents :

DEMURGER Igor	GUYON Denis	JACQUEMIN Jean-François	MILLOT Nicolas	ROPP Jean-Louis
GAILLOT Thierry	HENRY Denis Pierre Gilles	LAFROGNE Philippe	RICHARD Murielle	ROUDOT Gérard
GIRON Philippe	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	ROBICHON Joël	THOMAS Jérôme
GUILLLOT Jean-François	HURAUX Gilles	MENGEL Yveline	ROMARY Benoit	VALANCE Jacques

#### OBJET : Modification du tarif des contrôles avant-vente immobilière

#### RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président rappelle que lors de la séance du 25 mars dernier, le comité syndical a validé les tarifs des redevances usagers pour l'année 2024.

Monsieur le Président rappelle que ces tarifs ont été augmenté en 2022 et ceci afin de parvenir à un équilibre budgétaire annuel.

Monsieur le Président précise que cette augmentation était fonction des tarifs facturés par le prestataire au SDANC et du coût de fonctionnement du SDANC.

Suite à la nouvelle consultation, il s'avère que la prestation facturée connaîtra une hausse de 32€ HT (par rapport au prix initial du marché) pour les diagnostics avant-vente du lot 2 et une hausse de 42€ HT pour ceux du lot 1 (dans l'attente de la nouvelle consultation).

L'équilibre budgétaire pour les diagnostics avant-vente ne sera donc plus assuré à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, avec un déficit d'environ de 11€ TTC par contrôle.

Monsieur le Président propose donc de réviser le tarif des diagnostics avant-vente ;

**Le comité syndical,  
après en avoir délibéré l'unanimité**

**DECIDE**

- **DE MODIFIER** le tarif des contrôles avant-vente immobilière et ceci à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.
- **DE FIXER** son montant à 218 HT
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches relatives à cette affaire



Eric GARION

Eric GARION  
2024.06.13 13:32:07 +0200  
Ref:6688989-10022790-1-D  
Signature numérique  
le Président

## DÉLIBÉRATION N°31/2024

### DU COMITÉ SYNDICAL

### DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 29 mai 2024

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental  
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 50

*s'est réuni à Epinal  
en l'an deux mille vingt quatre  
le mardi 11 juin à 18h*

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

*sous la Présidence de Monsieur Eric GARION*

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

#### Sont présents :

ANDRES Dominique	COLLIN Dominique	HUIN Denis	PERRIN Nadine	VILLAUME Patrick
BASSIERE Nadine	DUPONT Jean-Gilbert	JACQUOT Laurent	PERRIN Jean-Pierre	VIRTEL Gérard
BASTIEN Denis	GARION Eric	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
BERBE Christian	GÉHIN Martine	LIENARD Pascal	TOUSSAINT Michel	
CALIN Thierry	GITZHOFER Raymond	MUNIER Claudine	VASILIEFF Bernard	
COLIN Gérard	GRANDVALLET François	PAGELOT Dominique	VIAL Denis	

#### Sont excusés :

ARNOULD Joël	HUSSON Claude	RENAUD Jean-Jacques	VILLEMIN Yannick
BALLAND Michel	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	
CASADEVALL Patrick	LEROUX Yves	THIERY François	

#### Sont absents :

DEMURGER Igor	GUYON Denis	JACQUEMIN Jean-François	MILLOT Nicolas	ROPP Jean-Louis
GAILLOT Thierry	HENRY Denis Pierre Gilles	LAFROGNE Philippe	RICHARD Murielle	ROUDOT Gérard
GIRON Philippe	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	ROBICHON Joël	THOMAS Jérôme
GUILLLOT Jean-François	HURAUX Gilles	MENGEL Yveline	ROMARY Benoit	VALANCE Jacques

**OBJET : Décision modificative n°1**

### RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur le Président indique que lors du budget primitif, le comité syndical avait voté un montant de 1305€ au chapitre 458101 (paiement des prestations). Les crédits sur ce chapitre ont permis de rémunérer les premières factures de l'année au prestataire ASSAIN'EAU, chargé des entretiens ; les autres étant passées en fonctionnement, suite à un accord avec la paierie départementale

Le Président indique qu'il convient d'ajouter des crédits à ce chapitre. En effet, le montant voté est insuffisant  
Le Président indique qu'il conviendrait d'ajouter 2200€.

Monsieur le Président propose de prendre ces crédits du compte 2182.

## INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article/chapitre/opération	Montant	Article/chapitre/opération	Montant
2182 – mat transport	-2200€		
458101 -Opérations pour compte de tiers	+ 2200€		

Après en avoir délibéré  
le comité syndical, à l'unanimité

### DECIDE

- **D'ACCEPTER** la décision modificative n°1
- **DONNE** pouvoir au Président pour engager toutes les démarches nécessaires à cette affaire



Eric GARION

Eric GARION  
2024.06.13 13:31:54 +0200  
Ref:6688991-10022792-1-D  
Signature numérique  
le Président